RADIO QUÉBEC

RAPPORT ANNUEL

1991
1992

Radio Québec

Dépôt légal – 3e trimestre 1992
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Rédaction: la Direction des communications
Conception visuelle: Jean Segers

Monsieur Lawrence Cannon
Ministre des Communications du Québec
1037, rue de la Chevrotière
Québec, Québec
G1R 4Y7

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de l'article 18 du chapitre S-11.1 des Lois refondues du Québec, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport des activités et le rapport du vérificateur général de la Société de radio-télévision du Québec pour l'exercice 1991-1992, soit du 1er avril 1991 au 31 mars 1992.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente-directrice générale,

Françoise Bertrand

Francoise Bertrand

93-00063/

SOMMAIRE

Message de la présidente-directrice générale	4
Message du président du conseil d'administration	5
Le Conseil d'administration	6-7
La structure organisationnelle	8
Radio-Québec en un coup d'oeil	9
La grille horaire	11
La programmation	12
Radio-Québec à l'honneur	14
L'administration, les finances et les ressources humaines	16
Les services à la production	18
L'autre télé. L'autre vision	19
Les adresses de Radio-Québec	20
Les états financiers	22

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

La véritable télévision éducative et culturelle ne s'improvise pas. Elle est nécessairement la résultante d'une planification d'ensemble qui implique l'analyse des besoins et des aspirations du milieu, la détermination des moyens appropriés pour y répondre et, bien sûr, la créativité et le talent reconnus des artistes et des artisans qui y travaillent.

C'est cette pensée qui a animé Radio-Québec alors qu'elle entreprenait la dernière année de son premier plan directeur et qu'elle s'employait à mettre au point le second.

C'est également cette même pensée que Radio-Québec a dû transposer dans la réalité du quotidien alors que la non-indexation de sa subvention gouvernementale et le maintien des revenus autonomes l'amenaient, en début d'exercice, à s'imposer une compression budgétaire de 1,8 millions. Les valeurs qui ont présidé aux choix à faire ont été le maintien de la mission éducative et culturelle de Radio-Québec, le respect des individus, groupes et partenaires qui font cette télévision et le service rendu à la population québécoise. Malgré tous les efforts pour maintenir sa raison d'être, soit une programmation de qualité, les ressources financières limitées de Radio-Québec l'ont amenée à réduire sa capacité de développement, que ce soit en projets d'émissions retardés ou en heures de programmation diminuées.

Dans cette conjoncture, Radio-Québec a cherché à augmenter et à diversifier ses sources de revenus autonomes par le développement de nouveaux partenariats, par la recherche accrue de commandite ainsi que par une commercialisation des potentialités techniques de son réseau d'antennes.

À l'heure de ces choix, Radio-Québec a décidé de maintenir sa présence en régions et de miser sur le talent de ses artisans. Radio-Québec demeure actuellement la seule télévision qui produit et coproduit à l'échelle québécoise pour une programmation réseau. Ainsi, l'apport important de la production régionale à l'antenne a permis de faire connaître les réalités de tout le Québec.

Au chapitre des relations de travail, la signature d'une entente collective avec l'Association des réalisateurs et réalisatrices a complété les négociations entreprises entre la Société et ses employés.

À l'automne 1991, la Régie des télécommunications du Québec déclarait éducative l'ensemble de la programmation de Radio-Québec et soulignait, entre autres, que Radio-Québec a su préserver l'intégrité de son mandat éducatif malgré une conjoncture économique difficile.

Par ailleurs, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes a modifié les licences de Radio-Québec en autorisant l'exploitation commerciale de ses équipements de télécommunications. Le CRTC recevait aussi la demande de renouvellement de licence du Réseau Radio-Québec et rendra sa décision au cours du prochain exercice.

Parmi les faits saillants au niveau de la programmation, mentionnons l'ajout d'un magazine culturel dans le cadre de **RIDEAU**, la diffusion de **GRAFFITI**, un téléroman sur le thème de l'analphabétisme, **DES HISTOIRES INVENTÉES**, les oeuvres du programme **Fictions 16/26** et la mini-série **BOMBARDIER**. En 1991-1992, Radio-Québec s'illustrait à nouveau au Gala des Prix Gémeaux en remportant 15 prix.

Forte de ces appuis et de ces réalisations, Radio-Québec veut aller plus loin dans la poursuite de son mandat afin de mieux desservir le public québécois. Elle mise sur le développement de nouvelles alliances stratégiques et son Plan directeur 1992-1995 témoigne du dynamisme et de l'audace d'une télévision éducative qui veut être au rendez-vous de demain.

Je tiens enfin à remercier tous ceux et celles qui participent aux succès de la télévision publique québécoise et je mise sur leur collaboration pour permettre à Radio-Québec de continuer à assumer ses responsabilités vis-à-vis de la population et de l'industrie de la télévision.

La présidente-directrice générale

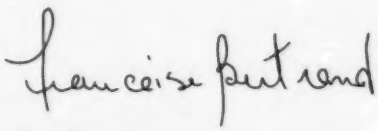

Francoise Bertrand

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration s'employait, au cours de l'exercice 1991-1992, à soutenir l'action de la Direction générale en adoptant un plan de rationalisation destiné à pallier le manque à gagner auquel la Société est soumise en début d'exercice.

Les membres du Conseil ont aussi soutenu les efforts de la Direction générale dans ses démarches pour augmenter et diversifier les sources de revenus autonomes nécessaires au développement de la Société.

Le Conseil s'est préoccupé également de supporter le cheminement du plan de regroupement des installations de la Société à Montréal, projet qui a finalement été approuvé au début de l'exercice 1992-1993.

Par ailleurs, un bilan des réalisations marquantes de la Société depuis 1989 a été remis au ministre des Communications, monsieur Lawrence Cannon. Ce document-synthèse qui se fonde sur les orientations définies dans le Plan directeur 1989-1992, témoigne de ce que Radio-Québec respecte ses engagements et poursuit sa mission de service public à l'intention de l'ensemble des Québécois et des Québécoises.

De plus, le Conseil a reçu, en début d'exercice, le rapport d'un comité ad hoc formé par le Conseil d'administration pour analyser la réalité régionale. Ce document a permis de préciser la nature et l'ampleur de la contribution régionale à la programmation de Radio-Québec de même que l'état des relations de l'entreprise avec les artisans régionaux. Le rapport recommande notamment que soit créé un fonds de développement de projets de productions régionales avec des partenaires en régions et qu'un plan d'action soit élaboré afin d'intégrer la dimension régionale au sein de toutes les activités de la Société.

Le Conseil a ratifié le Plan directeur 1992-1995, le Plan de programmation 1992-1993 ainsi qu'un plan de développement des ressources humaines, tout en accueillant monsieur Marcel Landry comme nouvel administrateur représentant les employés de la Société au Conseil.

Les administrateurs tiennent, par mon intermédiaire, à remercier les dirigeants et les artisans de la Société pour leur appui et leur constante collaboration. C'est grâce à leur action que le Conseil a pu jouer pleinement son rôle.

Je souhaite également remercier mes collègues administrateurs et administratrices pour leur précieuse collaboration et leur support constant.

Le président du Conseil d'administration

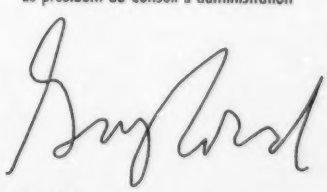

Guy Lord

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration de la Société se compose d'un Président, de la Présidente-directrice générale de Radio-Québec, de onze administrateurs et administratrices dont sept représentent différentes régions du Québec autres que Montréal, d'un représentant des milieux de l'éducation et d'un représentant choisi parmi les employés de la Société. Les membres du Conseil sont nommés par le gouvernement du Québec.

En 1991-1992, les quinze administrateurs suivants siégeaient au Conseil:

Guy LORD

Francoise BERTRAND

Marcel LANDRY

Michel MATTEAU

André PERRON

Joël SIMONNET

Michel LE ROUZES

Président du Conseil et président du comité exécutif:
Guy LORD
avocat
Clark, Lord, Rochefort, Fortier
Westmount

Présidente-directrice générale:
Francoise BERTRAND
présidente-directrice générale
Société de radio-télévision du Québec
Montréal

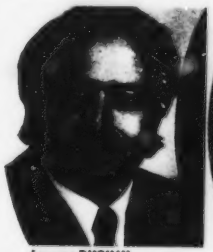

Jacques DUGUAY

Carole GAGLIARDI

Georges HARRISSON

Administrateurs et administratrices:
Ronald J. BÉLIARD
président et consultant
Page Marketing
Ville Mont-Royal

Brigitte BOURQUE
sous-ministre adjointe aux médias
ministère des Communications du Québec
Cap Rouge

Jean-Claude CADIEUX
président-directeur général
Institut québécois de recherche sur la culture
Québec

Jacques DUGUAY
vice-président aux Communications
Hydro-Québec
Outremont

Carole GAGLIARDI
présidente
Prod. TV multiculturelles Mtl Inc
Laval-des-Rapides

Georges HARRISSON
directeur général
Commission scolaire Migunsha
Carleton

Marcel LANDRY
instructeur technique
Société de radio-télévision du Québec
Saint-Mathias

Guy LEBEL
avocat
Lebel et Poirier
Saint-Georges-de-Beauce

Guy LEBEL

Linda OTIS

Ronald BÉLIARD

Brigitte BOURQUE

Jean-Claude CADIEUX

Michel LE ROUZES
président
Téléfax Inc.
Dorval

Michel MATTEAU
président-éditeur
Hebdo du Saint-Maurice
Shawinigan-Sud

Linda OTIS
Chef de division des commissions et comités du Conseil
Ville de Montréal
Montréal

André PERRON
directeur général
Commission scolaire de Dolbeau
Dolbeau

Joël SIMONNET
professeur
Cégep de Rimouski
Rimouski

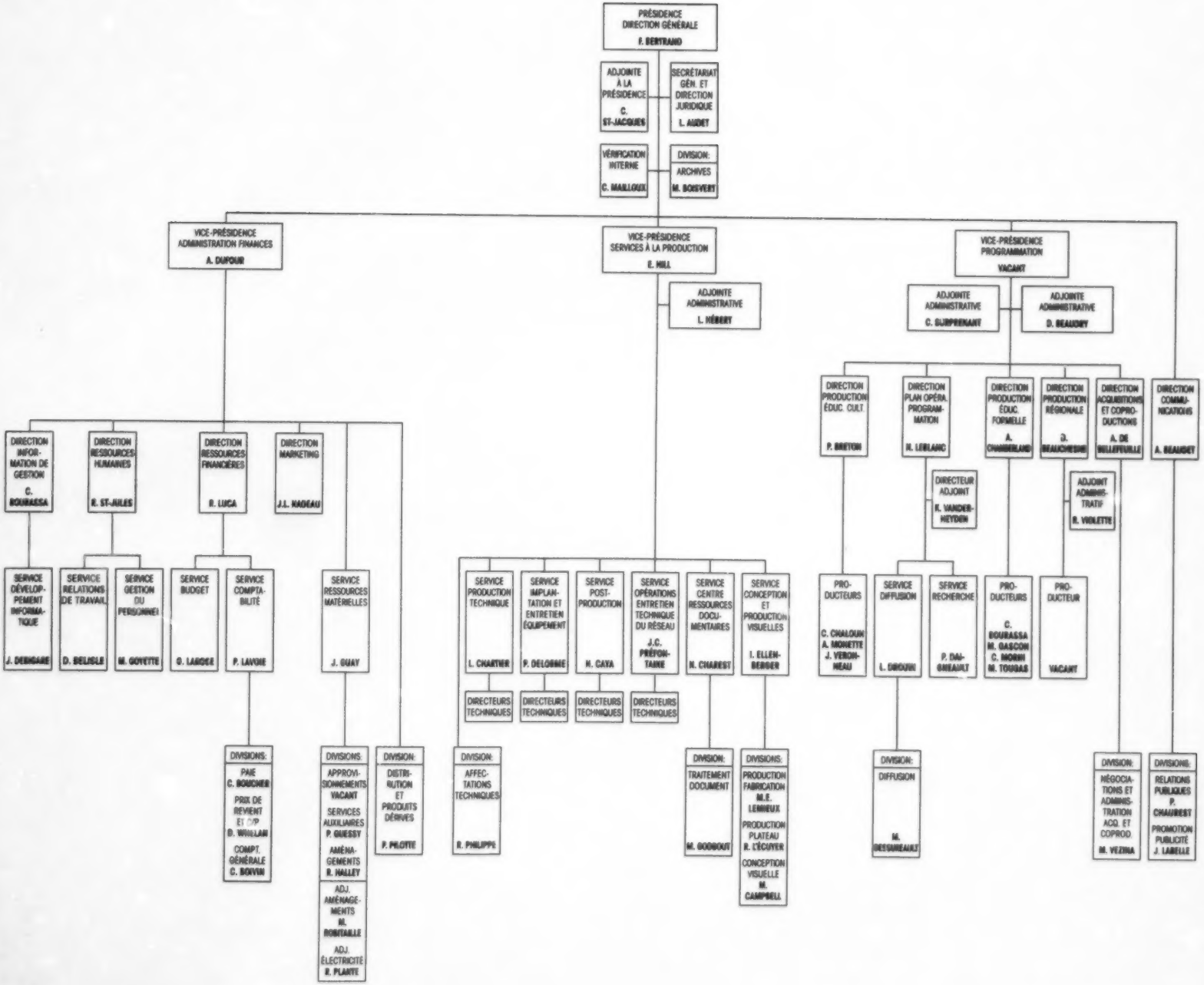
PRÉSIDENCE DIRECTION GÉNÉRALE
F. BERTRAND
ADJOINTE À LA PRÉSIDENCE
C. ST-JACQUES
SECRÉTARIAT GÉN. ET DIRECTION JURIDIQUE
L. AUDET
VÉRIFICATION INTERNE
C. MAILLOUX
DIVISION: ARCHIVES
M. BOISVERT
VICE-PRÉSIDENCE ADMINISTRATION FINANCES
A. DUFOUR
VICE-PRÉSIDENCE SERVICES À LA PRODUCTION
E. HILL
ADJOINTE ADMINISTRATIVE
L. HÉBERT
VICE-PRÉSIDENCE PROGRAMMATION
VACANT
ADJOINTE ADMINISTRATIVE
C. SURPRENANT
ADJOINTE ADMINISTRATIVE
D. BEAUDRY
DIRECTION INFORMATION DE GESTION
C. BOURAESA
DIRECTION RESSOURCES HUMAINES
R. ST-JULES
DIRECTION RESSOURCES FINANCIÈRES
R. LUCA
DIRECTION MARKETING
J.L. HADEAU
SERVICE DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE
J. DERIGARE
SERVICE RELATIONS DE TRAVAIL
D. BELISLE
SERVICE GESTION DU PERSONNEL
M. GOYETTE
SERVICE BUDGET
G. LAROSE
SERVICE COMPTABILITÉ
P. LAVOIE
SERVICE RESSOURCES MATÉRIELLES
J. GUAY
DIVISIONS:
PAIE
C. BOUCHER
PRIX DE REVIENT ET CIP
D. WILLIAM
COMPT. GÉNÉRALE
C. BOIVIN
DIVISIONS:
APPROVISIONNEMENTS
VACANT
SERVICES AUXILIAIRES
P. GUESSY
AMÉNAGEMENTS
R. HALLEY
ADJ. AMÉNAGEMENTS
M. ROBITAILLE
ADJ. ÉLECTRICITÉ
R. PLANTE
DIVISION:
DISTRIBUTION ET PRODUITS DÉRIVÉS
P. PILOTTE
SERVICE PRODUCTION TECHNIQUE
L. CHARTIER
SERVICE IMPLANTATION ET ENTRETIEN ÉQUIPEMENT
P. DELORME
SERVICE POST-PRODUCTION
N. CAYA
SERVICE OPÉRATIONS ENTRETIEN TECHNIQUE DU RÉSEAU
J.C. PRÉFONTAINE
SERVICE CENTRE RESSOURCES DOCUMENTAIRES
N. CHAREST
SERVICE CONCEPTION ET PRODUCTION VISUELLES
I. ELLENBERGER
DIRECTEURS TECHNIQUES
DIRECTEURS TECHNIQUES
DIRECTEURS TECHNIQUES
DIRECTEURS TECHNIQUES
DIVISION:
AFFECTATIONS TECHNIQUES
R. PHILIPPE
DIVISION:
TRAITEMENT DOCUMENT
M. GODBOUT
DIVISIONS:
PRODUCTION FABRICATION
M.E. LEMIEUX
PRODUCTION PLATEAU
R. L'ÉCUYER
CONCEPTION VISUELLE
M. CAMPBELL
DIRECTION PRODUCTION ÉDUC. CULT.
P. BRETON
DIRECTION PLAN OPÉRA. PROGRAMMATION
N. LEBLANC
DIRECTEUR ADJOINT
K. VANDERHEYDEN
DIRECTION PRODUCTION ÉDUC. FORMELLE
A. CHAMBERLAND
DIRECTION PRODUCTION RÉGIONALE
D. BEAUCHESNE
ADJOINT ADMINISTRATIF
R. VIOLETTE
DIRECTION ACQUISITIONS ET COPRODUCTIONS
A. DE BELLEFEUILLE
DIRECTION COMMUNICATIONS
A. BEAUDET
PRODUCTEURS
C. CHALOUX
A. MONETTE
J. VERONNEAU
SERVICE DIFFUSION
L. DROUIN
SERVICE RECHERCHE
P. DAGENAIS
PRODUCTEURS
C. BOURASSA
M. GASCON
C. MORIN
M. TOUBAS
PRODUCTEUR
VACANT
DIVISION:
DIFFUSION
M. DESGREAULT
DIVISION:
NÉGOCIATIONS ET ADMINISTRATION ACQ. ET COPROD
M. VEZINA
DIVISIONS:
RELATIONS PUBLIQUES
P. CHAUVREST
PROMOTION PUBLICITÉ
J. LABELLE

RADIO-QUÉBEC EN UN COUP D'OEIL !

REVENUS	(millions $)
Subvention gouvernementale	64,6
Revenus autonomes	14,8
Total	79,4

DÉPENSES PAR CATÉGORIES	(millions $)
Diffusion, distribution et production des émissions	68,9
Administration	8,9
Frais financiers	2,8
Total	80,6

APPORT DE RADIO-QUÉBEC À L'INDUSTRIE INDÉPENDANTE QUÉBÉCOISE DE L'AUDIOVISUEL	(millions $)
Coproductions	8,9
Acquisitions	1,7
Total	10,6

EFFECTIF	
Employés permanents (effectif autorisé)	607
Employés contractuels	168
Total	775

DONNÉES D'AUDITOIRE[1] **Ensemble du réseau, lundi au dimanche, 6h-2h, 2 ans et plus**	
Portée hebdomadaire[2] pour l'ensemble du réseau	3 078 000
Écoute hebdomadaire moyenne	2,71 heures

PART DE MARCHÉ POUR L'ENSEMBLE DU QUÉBEC FRANCOPHONE[3]	
du lundi au dimanche de 6 h à 2 h	5 %
du lundi au vendredi de 19 h à 23 h	6 %
du lundi au vendredi de 16 h 30 à 18 h 30	12 %

[1]Source: Sondage majeur BBM, printemps 1992
[2]Nombre d'individus différents (âgés de 2 ans et plus) qui regardent Radio-Québec au moins quinze minutes au cours d'une semaine donnée
[3]Source: Sondage majeur BBM, printemps 1992

RADIO-QUÉBEC EN UN COUP D'OEIL !

AUDITOIRE MOYEN DES DIX ÉMISSIONS RÉGULIÈRES LES PLUS REGARDÉES[1]
Du 26 août 1991 au 13 mai 1992

AVEC UN GRAND A	418 000
PARLER POUR PARLER	345 000
LE CLUB DES 100 WATTS	323 000
DROIT DE PAROLE	294 000
GRAFFITI (en janvier 1992)	286 000
PASSE-PARTOUT	269 000
ROBIN ET STELLA	250 000
VISA SANTÉ	168 000
TÉLÉSERVICE	158 000
PARLER POUR PARLER (rediffusion)	151 000

...QUELQUES ÉMISSIONS SPÉCIALES

BOMBARDIER: *La minisérie*	1 136 000
MERCI LOUIS (Hommage à Louis Laberge)	295 000
DESJARDINS: *La vie d'un homme, l'histoire d'un peuple (reprise)*	218 000
MARIE CURIE, UNE FEMME HONORABLE	207 000

[1]Source: Données réseau BBM, 2 ans et plus

***BOMBARDIER:** la minisérie Les Bombardier en ballade: Yvonne (Sylvie-Catherine Beaudoin) et Joseph-Armand (Gilbert Sicotte).*

automne 1991

	SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	
8h00	Introduction to Culture I	La peinture moderne au Québec	Sources de la musique occidentale	Investissement immobilier	La lumière de la vie		Les effets physiologiques des psychotropes	8h00
8h30						Histoire des sciences au Québec		8h30
10h00	Introduction to Culture II	UQAM magazine	Les animaux et les hommes	Économie du Québec	Le marketing, de l'idée à l'action	Intelligence artificielle	Le monde à la carte	10h00
10h30	Les chemins de la paix			Le marché aux images				10h30
11h00		Économie du travail	Les grands courants de l'art II	Carrefour ÉNAP	Psychologie de l'apprentissage	Planification et contrôle budgétaire	Les grands courants de l'art I	11h00
11h30	Communication, télématique et coopération			Intervention auprès des personnes âgées				11h30
12h00		C'est la vie	Création et développement d'entreprise		Histoire des formes urbaines	Santé et sécurité au travail	Le système scolaire du Québec	12h00
12h30	Au fil de l'Université Laval			Le temps d'une rencontre				12h30
13h00	Consommaction*	Visa santé*	Quebec School Telecasts					13h00
13h30			Quebec School Telecasts					13h30
14h00	L'observateur*	Cinéma de Paris	Les systèmes experts au Québec	À déterminer	La période de questions*			14h00
14h30	Profession prof							14h30
15h00	Rideau*		Introduction à la statistique...	Le marché aux images*			L'enfant et l'ère informatique	15h00
15h30			Droit de parole*	Le monde en mouvement*	Points de vue*	Ordy*	L'équipe Cousteau...*	15h30
16h00		Questions d'argent*				Degrassi*		16h00
16h30	Animalière*	Nord – Sud*	Dessins animés					16h30
17h00		Feu vert*	Robin et Stella	Catimini	Robin et Stella	Catimini	Robin et Stella	17h00
17h30	Maya l'abeille	Les Fruittis	Le Club des 100 watts					17h30
18h00	Ordy	Degrassi	Passe – Partout					18h00
18h30	Omni science	Le clap*	Téléservice					18h30
19h00	Le clap	Minisséries						19h00
19h30	Médecine apprivoisée		À plein temps	L'équipe Cousteau...	Fous de la pub	Questions d'argent	Tandem	19h30
20h00	Parler pour parler*	Fous de la pub*	Animalière		Consommaction	Le monde en mouvement	Droit de parole	20h00
20h30		Cinémotions		Feu vert				20h30
21h00	Ciné – cinéma		Nord – Sud	Rideau	Visa santé	Points de vue	Avec un grand A	21h00
21h30			L'observateur					21h30
22h00			Médecine apprivoisée*		Omni science	Profession prof*	Parler pour parler	22h00
22h30		Cinéma Hollywood	Téléservice*					22h30
23h00	Cinéma sans frontières						Téléservice*	23h00
23h30				La période de questions				23h30
0h00								0h00
	SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	

*rediffusion

LA PROGRAMMATION

En programmation, Radio-Québec opte pour une stratégie centrée sur sa mission éducative et culturelle, ce qui lui permet de se distinguer dans un marché très concurrentiel. Elle consolide ses valeurs sûres et intensifie ses volets culturel, affaires publiques, documentaire, et environnement. Des efforts majeurs sont aussi entrepris dans la recherche de financement et le développement de nouveaux partenariats.

La contribution régionale est très important à l'écran et permet de refléter la richesse et la diversité des ressources régionales.

La dimension multiculturelle est intégrée de façon systématique dans les productions et les coproductions afin de favoriser le rapprochement entre Québécois francophones et Québécois d'origines ethniques diverses. Plusieurs émissions collaborent à la Semaine interculturelle nationale en avril 1991.

RIDEAU
L'animatrice
Marie-Christine Trottier.

La recherche est toujours au cœur de l'activité de programmation. Trois recherches formatives sont menées, une première sur **Le club des 100 watts**, une seconde sur l'émission **Parler pour parler** et une dernière au profit de **L'observateur**. Pour le compte de la Commission-Jeunesse de la Communauté des télévisions francophones (CTF) un dossier sur le ciblage dans les émissions jeunesse est produit et une vaste recherche de développement sur la programmation pour adolescents est amorcée.

Les fait saillants de la programmation en 1991-1992:

❖ **Rideau**, la case culturelle du mardi soir, s'enrichit d'un magazine couvrant l'activité artistique québécoise dans les arts de la scène, les arts visuels et l'écrit;

GRAFFITI
Bernard Legault (Patrick Labbé) et sa mère Chantal Legault (Louise Portal).

❖ **Graffiti**, un téléroman dont les personnages sont aux prises avec des problèmes d'analphabétisme prend l'affiche en janvier;

❖ le nouveau magazine hebdomadaire **Québec en affaires** informe sur les défis économiques que doivent relever de nos jours les entreprises québécoises;

❖ la série **Le monde en mouvement** présente des grands documentaires adoptant une approche actuelle des phénomènes de civilisation;

❖ grâce aux énergies déployées, **Nord-Sud** s'assure d'un financement réduit mais suffisant pour sauvegarder la série à l'antenne pour la saison 1991-1992;

❖ **Robin et Stella, Catimini, Le Club des 100 watts**, et **Passe-Partout** sont au rendez-vous des jeunes afin de leur offrir une programmation basée sur l'intelligence et les relations humaines harmonieuses;

❖ **L'observateur** met en lumières divers aspects de la vie québécoise et les reportages proviennent de huit équipes réparties dans tous les coins du Québec;

❖ la production régionale contribue au succès de la programmation de l'été 1991 avec, entre autres, **La route des vacances**, un magazine qui présente les attraits touristiques des différentes régions du Québec, **Au premier rang**, une série sur l'agriculture, **Grandeur nature**, des documentaires sur les habitats fauniques et les parcs de l'Est du Québec et **Images de l'abbé Proulx**, une série sur le pionnier du film documentaire au Québec;

NORD-SUD
L'animateur Alain Crevier en compagnie des journalistes Raymonde Provencher, Bernard Proulx et Dô Pascal Sessouma.

❖ les équipes régionales de Radio-Québec produisent ou coproduisent avec des producteurs indépendants 112 heures de productions originales au cours de l'année;

❖ les quatre courts métrages de la série **Nouvelles à l'écran**, coproduits avec TVOntario et réalisés à Québec, nous font découvrir des auteurs québécois et ontariens;

❖ la série sur la publicité **Fous de la pub** est non seulement bien reçue au Québec, mais elle connaît un succès de vente à l'étranger;

❖ 27% des heures diffusées entre 18h jusqu'à la fermeture ont des sous-titres codés pour les malentendants;

❖ Radio-Québec continue d'offrir à son auditoire adulte des cours spécialisés produits par différentes institutions d'enseignement regroupées au sein de la Corporation pour l'avancement des nouvelles applications de langages (CANAL).

DROIT DE PAROLE
L'animateur Michel Viens.

❖ reconnue pour la qualité des films qu'elle diffuse, Radio-Québec maintient les standards qui ont fait sa réputation et inscrit à son horaire cinq cases de cinéma à vocations diverses;

❖ les 16 courts métrages réalisés en 1990 dans le cadre du programme Fictions 16/26 sont diffusés dans la série **Des histoires inventées**;

❖ un groupe conseil sur la qualité de la langue à notre écran est créé et il produit un dossier sur l'état de la question;

❖ Plus d'un million de téléspectateurs suivent la minisérie **J.A. Bombardier**, les 26 et 27 février;

❖ les quatre nouvelles dramatiques **Avec un grand A** de Janette Bertrand démontrent une fois de plus sa connaissance inégalée de la nature humaine et intéressent plus d'un million de personnes en moyenne;

AVEC UN GRAND A:
Ce fait pas partie de la job
Élise Guilbault et Denis Bouchard dans la dramatique sur le harcèlement sexuel.

RADIO-QUÉBEC À L'HONNEUR

Au cours de l'exercice, Radio-Québec, ses artisans et ses collaborateurs méritent 32 prix et mentions, dont 15 prix Gémeaux. Ces récompenses soulignent l'excellence de la production de Radio-Québec ainsi que le professionnalisme de ses artisans.

☆ Prix Gémeaux
AVEC UN GRAND A/*(L'amour qui tue)*
Meilleure dramatique

☆ Prix Gémeaux
AVEC UN GRAND A/*(L'amour qui tue)*
Meilleure réalisation: émission dramatique
Pierre Gagnon

☆ Prix Gémeaux
AVEC UN GRAND A/*(L'amour qui tue)*
Meilleur texte
Jonette Bertrand

☆ Prix Gémeaux
Ex-aequo
AVEC UN GRAND A/*(L'amour et la différence)*
PASSE-PARTOUT
Prix du multiculturalisme

☆ Prix Gémeaux
LE CLUB DES 100 WATTS
Meilleure émission ou série jeunesse: variétés et/ou information

---

☆ Prix Gémeaux
LE CLUB DES 100 WATTS
Meilleure réalisation: émission ou série jeunesse toutes catégories
Martin Barry, André Caron, Ginette Clément, Pascale Cusson, Louis Fraser, Michel Jacques, Jean-Pierre Morin et Micheline Rioux

---

☆ Prix Gémeaux
LE CLUB DES 100 WATTS
Meilleur texte: émission ou série jeunesse toutes catégories
Manon Barbeau, Pierre-Yves Bernard, Sylvie Bouchard, Sylvain Charbonneau, François Dépatie, Stéphane Lapointe, Claude Legault, Michel Lessard, Denys St-Denis, Yves Taschereau et Pierre-Michel Tremblay

---

☆ Prix Gémeaux
LE CLUB DES 100 WATTS
Meilleure interprétation: émission ou série jeunesse dramatique
Jessica Barker

PARLER POUR PARLER
L'animatrice Jonette Bertrand.

☆ Prix Gémeaux
LE CLUB DES 100 WATTS
Meilleur(e) animateur/animatrice émission ou série jeunesse: variété et/ou information
Marc-André Coallier

☆ Prix Gémeaux
BEAU ET CHAUD
Meilleure série de variétés

☆ Prix Gémeaux
BEAU ET CHAUD
Meilleur son d'ensemble: toutes catégories d'émissions humoristiques ou de variétés

RADIO-QUÉBEC À L'HONNEUR

TÉLÉSERVICE
L'animateur Gérard-Marie Boivin entouré des chroniqueurs Dominique Lajeunesse, Danièle Bombardier, Guy Rosa, Yves Mondoux et Carmen Alhamirano.

☆ Prix Gémeaux
TÉLÉSERVICE
Meilleur magazine de service

☆ Prix Gémeaux
TÉLÉSERVICE
Meilleur(e) animateur/animatrice magazine culturel ou de service
Gérard-Marie Boivin

☆ Prix Gémeaux
LUMIÈRES (coproduction Radio-Québec et Pixart)
Meilleur magazine culturel

☆ Prix Gémeaux
PASSE-PARTOUT
Meilleure émission ou série jeunesse: dramatique

☆ Prix Colombe
Émission qui présente des alternatives à la violence
LE CLUB DES 100 WATTS
décerné par C.R.I.M.

☆ Félix
LE CLUB DES 100 WATTS
Meilleur microsillon de l'année (enfants)

☆ Prix Métrostar
Artiste préféré de l'année
Émission pour enfants
Marc-André Coallier

☆ Médaille d'argent décernée pour son œuvre par le Mouvement national des Québécoises et Québécois
Janette Bertrand

☆ Concours d'émissions francophones d'information (catégorie internationale)
NORD-SUD *(Les défis d'Aristide)*
Robert Cornellier et Raymonde Provencher

☆ Mention spéciale
Prix international de télévision de Genève
NORD-SUD *(Femmes en péril)*
Robert Cornellier et Raymonde Provencher

☆ Mention du jury
7ième Journée du cinéma africain et créole
NORD-SUD *(La santé en Afrique du Sud)*
Patricio Henriquez et Lucie Pagé

☆ Prix professionnel 1991
décerné par la Corporation professionnelle des psychologues du Québec
Cécile Bellemare
pour sa contribution au ***CLUB DES 100 WATTS***

☆ Prix Molson de journalisme en loisir
Stéphane Pilon de ***CONSOMMACTION***
pour une chronique intitulée *Le tir à l'arc*

L'ADMINISTRATION, LES FINANCES ET LES RESSOURCES HUMAINES

L'important manque à gagner de l'exercice financier 1991-1992 exige, en début d'exercice, la mise sur pied d'un scénario de rationalisation dont les principaux éléments sont les suivants:

- ❖ l'abolition de la vice-présidence planification et marketing;
- ❖ l'abolition de 30 postes contractuels; 21 postes sont effectivement supprimés et 9 sont conservés pour reclasser des employés permanents;
- ❖ diverses mesures administratives susceptibles de diminuer les coûts de fonctionnement reliés au temps supplémentaire, aux frais de voyage et aux activités de relations publiques;

Ce plan de rationalisation oblige Radio-Québec à réviser l'organisation du travail et à resserrer les dépenses.

Parmi les réalisations et les faits marquants, du côté de la vice-présidence administration et finances soulignons au niveau:

...information de gestion

- ❖ au niveau de l'information de gestion, des applications propres aux différents environnements de travail sont analysées et deux projets de développement sont initiés, à savoir l'affectation des ressources de production et la systématisation des opérations à la division des achats;
- ❖ la révision du système d'information relatif aux ressources humaines ainsi que celui relié à l'inventaire des rubans magnétoscopiques est complétée;

...ressources matérielles

- ❖ le projet de regroupement des installations de Radio-Québec à Montréal suit son cours et les études nécessaires sont parachevées;
- ❖ une consultation est mise en place pour l'élaboration d'une politique environnementale;
- ❖ la Société implante un système d'identification des matières dangereuses utilisées en milieu de travail et forme les employés utilisant des matières dangereuses;

BEAU ET CHAUD
L'animateur Normand Brathwaite entouré de Joanne Bertrand, chroniqueuse culturelle, et Michel Saint-Germain, journaliste à l'information.

...ressources humaines

- ❖ la convention collective liant la Société à l'Association des réalisateurs et réalsiatrices de Radio-Québec est renouvelée;
- ❖ la médiation préventive avec le Syndicat général des employés de Radio-Québec et les gestionnaires de premier niveau se poursuit et un rapport d'étape est remis;
- ❖ la Société procède à un sondage interne en vue d'implanter un programme d'aide aux employés;
- ❖ un projet d'ensemble de reclassification des postes d'encadrement est déposé;
- ❖ un manuel de gestion portant sur les politiques et les conditions de travail des cadres est produit;

...marketing et ventes d'émissions

❖ malgré une conjoncture extrêmement difficile, les ventes de temps d'antenne totalisent plus de 5 200 000 $, soit une augmentation de 10% par rapport à l'an dernier;

❖ la direction du Marketing contribue à de nombreux projets de commandite et développe de fructueux partenariats avec des clients corporatifs tels la Banque Nationale et Chrysler pour la minisérie **Bombardier**, le Mouvement Desjardins et Steinberg pour **Feu Vert**, Hydro-Québec pour le **Club des 100 Watts**, ainsi que les Pharmacies Jean Coutu pour **Médecine apprivoisée**.

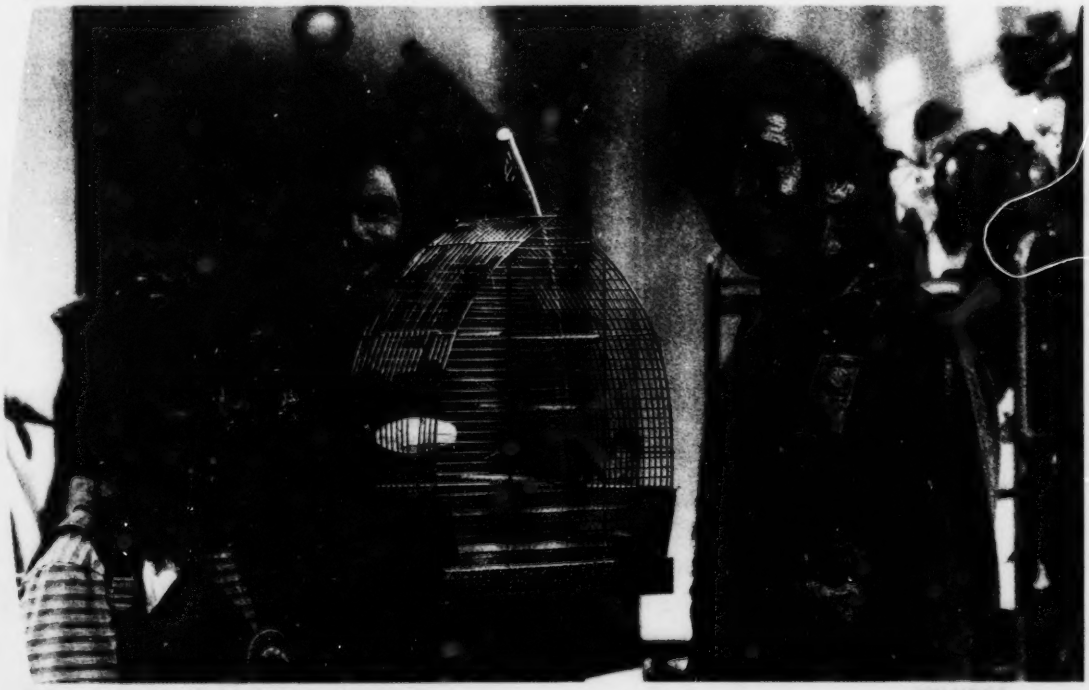

PASSE-PARTOUT
Les comédiens Marie Eykel (Passe-Partout), Jacques L'Heureux (Passe-Montagne) et Denis Mercier (Tourbillon).

❖ **Fous de la pub**, **Nord-Sud** (version française et anglaise), **la Conquête de l'espace** (version française et anglaise) totalisent plus de 500 000,00 $ en ventes internationales;

❖ la série **Omni Science**, pour sa part est vendue à plus de 107 pays;

❖ divers organismes à but non lucratif achètent plus de 12 000 vidéocassettes d'émissions; les titres les plus vendus sont **Science on tourne** et **Profession prof**;

❖ de nouveaux produits dérivés des séries **Passe-Partout** et du **Club des 100 Watts** sont élaborés.

Au cours de l'exercice 1991-1992, la vice-présidence services à la production centre ses énergies sur la réorganisation du travail de plusieurs secteurs ainsi que sur l'exploitation commerciale des capacités excédentaires de diffusion du Réseau Radio-Québec (Le TÉLÉTEXTE).
Voici les faits saillants de cette vice-présidence au niveau de:

...la production

❖ un changement de structure et de fonctionnement au service de la conception visuelle est mis en place;

❖ de nouveaux outils de travail informatisés, particulièrement au niveau du graphisme, de l'édition, de la scénographie et de l'impression à haute résolution sont introduits dans le but d'accroître l'efficacité des travaux de conception;

❖ les travaux préliminaires à l'implantation d'un système informatisé d'affectation des ressources sont réalisés;

❖ l'introduction d'une station de montage hors-ligne permet aux équipes de production de l'émission Nord-Sud d'expérimenter de nouvelles façons de faire, d'uniformiser les méthodes de travail, de réduire le temps de montage en ligne et d'augmenter l'autonomie et l'implication des monteurs;

LA ROUTE DES VACANCES
L'animatrice Joanne Coté.

...la formation

❖ afin d'accroître la productivité et d'assurer une transition harmonieuse aux employés touchés par le plan de rationalisation, la Société investit plus de 6,624 heures de formation pour 101 employés de cette vice-présidence. Des assistants-techniciens, des techniciens à Montréal et en régions, des monteurs et des concepteurs visuels se prévalent des divers programmes de formation mis en place.

...le réseau de transmission

❖ depuis le mois de juillet 1991, Radio-Québec diffuse sa programmation grâce au satellite de communication ANIK E2, un des plus puissants au monde. Son signal, bien qu'étant déjà de grande qualité s'en est trouvé amélioré;

❖ le réseau a maintenu, cette année, un taux d'efficacité opérationnelle de l'ordre de 99,5%;

❖ l'effort de rationalisation amène le regroupement des opérations du Centre de communication du réseau à celui de la Régie centrale ainsi que la fermeture des bases d'entretien de la Côte Nord et de l'Abitibi;

MARIE CURIE, UNE FEMME REMARQUABLE
La comédienne Marie-Christine Barrault (Marie Curie).

...le télétexte

❖ en novembre, Radio-Québec transmet, **pour la première fois au Canada**, une télécopie par la voie de son réseau d'antennes en même temps que sa programmation régulière;

❖ en décembre, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes modifie les licences de Radio-Québec, l'autorisant à exploiter commercialement l'intervalle de suppression de trame (IST) pour transporter des données informatisées sur l'ensemble du territoire couvert par son réseau;

Les applications de ce nouveau service réalisées cette année sont les suivantes:

❖ un accord avec Télémédia lui permet d'acheminer des textes à ses centres de nouvelles répartis sur le territoire québécois;

❖ Hydro-Québec utilise le Réseau Radio-Québec pour transmettre des données numériques pour le contrôle de systèmes de bi-énergie dans près de 200 institutions, commerces et industries à la grandeur du Québec;

❖ Radio-Québec diffuse quotidiennement les nouvelles de l'entreprise à son siège social ainsi qu'à ses quatre bureaux régionaux et à ses bases d'entretien au réseau;

❖ un projet-pilote se développe avec la Direction générale des publications du Québec pour transmettre, via le Réseau Radio-Québec, ses banques de textes aux imprimeurs, aux librairies et à ses différents abonnés;

Les revenus générés par l'application de cette nouvelle technologie seront réinvestis dans la programmation.

Amorcée au cours de l'exercice précédent, l'intégration de l'ensemble des activités de communication de Radio-Québec au sein d'une même direction est complétée au printemps 1991 et permet une communication qui sert à la fois la programmation et l'institution.

La campagne publicitaire se base sur une approche qui met de l'avant la pertinence d'une programmation différente et complémentaire et la signature **L'autre télé. L'autre vision.** illustre bien le caractère distinct de Radio-Québec et renforce le message relatif à sa mission et son mandat.

LE CLUB DES 100 WATTS *L'animateur Marc-André Coallier.*

Radio-Québec cherche à amplifier le rayonnement de ses émissions par des activités de prolongement, ses memberships et sa présence sur les marchés internationaux.
Ainsi:

- La Ronde et Radio-Québec s'associent pour présenter, à l'été 1991, les célèbres personnages de **Passe-Partout;**
- la tournée du **Club des 100 Watts** et son message énergétique se poursuit à travers le Québec;
- Radio-Québec s'associe à la Société pour la promotion de la science et de la technologie pour la publication de 78 brochures d'accompagnement à l'émission **Omni Science;** rappelons que cette série est distribuée dans plus de 107 pays et qu'elle est traduite en 17 langues;
- Radio-Québec et Hydro-Québec concluent une entente de partenariat visant à favoriser le développement, chez les jeunes, de comportements responsables dans leurs façons d'utiliser l'énergie électrique. L'émission **Le Club des 100 Watts** sert de fil conducteur à leur intervention.
- **Parler pour parler** a directement contribué, suite à une émission sur la solitude, à la création, dans plusieurs villes du Québec, des Déjeuners pour parler, bel hommage à la pertinence de cette série;
- Radio-Québec est de nouveau cette année l'organisateur et le diffuseur officiel au Québec des Championnats d'orthographe et de langue française. Soulignons qu'en plus de la filière scolaire, une filière entreprise s'est développée et elle fut particulièrement active chez Bell Canada et Agropur. Radio-Québec compte maintenant sur la collaboration officielle de l'Office de la langue française dans le cadre de cette activité.
  Les demi-finales ont été produites en collaboration avec l'Université de Montréal.

Radio-Québec est membre actif des associations et organismes suivants:

Le Conseil international des radios-télévisions d'expression française (CIRTEF);

La Communauté des télévisions francophones (CTF);

L'Association nationale des téléspectateurs (ANT);

L'Association des télédiffuseurs éducatifs du Canada (ATEC);

Le Consortium de télévision Québer-Canada (TV 5);

Institut canadien de radiotélévision pour enfants;

Le Conseil de presse du Québec;

L'Association de la recherche en communication du Québec;

Chambres de commerce et cercles de presse dans diverses régions du Québec.

Radio-Québec participe à diverses manifestations nationales et internationales dans le domaine de la télévision; ces activités lui permettent d'acquérir des émissions ou des films de qualité sur les marchés étrangers, de s'associer à des nouveaux partenaires dans le cadre de coproductions nationales ou internationales, de faire connaître le talent de ses artisans et de contribuer au rayonnement de la culture québécoise par la distribution de ses productions.

Au cours de l'année, Radio-Québec est présente aux manifestations suivantes:

Le Marché international de programmes de télévision (MIP-TV);

Le Marché international des films et des programmes pour la télévision, la vidéo, le câble et le satellite; (MIPCOM)

Le Festival de Cannes;

Le Festival du nouveau cinéma et de la vidéo;

Le Festival de Monte-Carlo;

Le Festival du film de Berlin;

Les Journées du cinéma africain;

Le Festival des films sur l'art;

Les Journées du cinéma québécois;

Le Festival d'Annecy;

Le Marché du documentaire de Marseille;

Le Carrousel du film d'animation de Rimouski;

L'Euro Aim;

Le Paris Screening;

La CTF à Montpellier.

Bureaux régionaux

Abitibi-Témiscamingue
689, 3e Avenue
Val d'Or, Québec
J9P 1S7

Téléphone: (819) 874-5132
Télécopieur: (819) 824-2431

Bas St-Laurent
79, rue de l'Evêché Est
Rimouski, Québec
G5L 4H4

Téléphone: (418) 722-3743
Télécopieur: (418) 722-3814

Côte-Nord
410, avenue Evangéline
Sept-Îles, Québec
G4R 2N5

Téléphone: (418) 968-2240
Télécopieur: (418) 968-2923

Saguenay-Lac-St-Jean
100, Boul. Saint-Joseph Sud
Alma, Québec
G8B 7A6

Téléphone: (418) 668-6191
Télécopieur: (418) 668-0920

Siège social
Radio-Québec
800 rue Fullum
Montréal, Québec
H2K 3L7

Téléphone: (514) 521-2424
Télécopieur: (514) 873-7464

CINÉ-CINÉMA: Cinéma Paradiso
Salvatore Cascio et Philippe Noiret.

RADIO-QUÉBEC
ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1992

TABLE DES MATIÈRES

	Page
RAPPORT DU VÉRIFICATEUR	22
ÉTATS FINANCIERS	
Revenus et dépenses et déficit	23
Bilan	24-25
Évolution de la situation financière	26
Notes complémentaires	27

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

J'ai vérifié le bilan de Radio-Québec au 31 mars 1992 ainsi que l'état des revenus et dépenses et du déficit et l'état de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de Radio-Québec. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des conventions comptables suivies et des estimations importantes préparées par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de Radio-Québec au 31 mars 1992, ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 2. Conformément aux exigences de la Loi sur le vérificateur général (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, ces conventions ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

Guy Breton

Guy Breton, f.c.a.
Québec, le 16 juin 1992

REVENUS ET DÉPENSES ET DÉFICIT DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1992

	1992 $	1991 $
DÉPENSES (note 3)		
Coût des émissions diffusées:		
Émissions produites et diffusées (note 4)	36 858 534	35 309 889
Acquisitions et coproductions	15 373 879	17 562 181
	52 232 413	**52 872 070**
Coût de distribution:		
Mise en ondes et réseau	9 923 867	9 761 102
Services à la programmation	6 741 537	7 828 544
	16 665 404	**17 589 646**
Coût des émissions diffusées et de distribution	68 897 817	70 461 716
Administration	8 931 906	9 518 353
Frais financiers (note 5)	2 813 894	2 798 002
	80 643 617	**82 778 071**
REVENUS (note 6)	14 819 668	15 957 226
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS	**65 823 949**	**66 820 845**
SUBVENTION DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	64 578 100	64 321 800
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS ET LA SUBVENTION	**1 245 849**	**2 499 045**
DÉFICIT (AVOIR) AU DÉBUT	1 340 415	(1 158 630)
DÉFICIT À LA FIN	**2 586 264**	**1 340 415**

BILAN
AU 31 MARS 1992

	1992	1991
	$	$
ACTIF		
À court terme		
Débiteurs	3 608 318	4 399 505
Émissions réalisées et en cours de production	3 905 743	4 519 093
Frais de développement des émissions	368 903	351 143
Frais de développement des participations à des coproductions	97 300	68 570
Droits de télédiffusion et de distribution et participation à des coproductions	13 539 098	15 420 217
Fournitures techniques et de production	514 423	501 577
Frais payés d'avance	467 738	444 533
Versements sur créances garanties (note 7)	1 870 882	230 437
	24 372 405	**25 935 075**
Créances garanties (note 7)	8 912	1 879 795
Immobilisations (note 8)	20 319 022	22 287 868
Frais reportés (note 9)	2 345 394	891 909
	47 045 733	**50 994 647**

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Guy Lord

Francoise Bertrand

	1992	1991
	$	$
PASSIF		
À court terme		
Chèques en circulation moins encaisse	1 035 451	766 908
Emprunts auprès d'institutions financières	17 997 670	14 088 070
Créditeurs et frais courus	4 336 281	6 498 789
Droits de télédiffusion et de distribution et participation à des coproductions	3 730 105	7 155 509
Versements sur dette à long terme (note 10)	1 548 253	2 045 154
Revenus reportés (note 12)	17 467	100 972
	28 665 227	30 655 402
Dette à long terme (note 10)	17 873 407	19 573 680
Avance du gouvernement du Québec (note 11)	1 800 000	1 800 000
Revenus reportés (note 12)	1 293 363	305 980
	49 631 997	52 335 062
DÉFICIT	2 586 264	1 340 415
	47 045 733	50 994 647

FONDS DE PRODUCTION DE MATÉRIEL AUDIO-VISUEL À CARACTÈRE ÉDUCATIF (note 14)

ÉVENTUALITÉS (note 15)

ENGAGEMENTS (note 16)

ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN (note 17)

ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1992

	1992	1991
	$	$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des dépenses sur les revenus et la subvention	(1 245 349)	(2 499 045)
Éléments sans incidence sur les liquidités:		
Amortissement des immobilisations	3 011 411	3 206 289
Virement des revenus reportés	(10 872)	(9 368)
Perte sur aliénation d'immobilisations	42 795	126 222
	1 797 485	**824 098**
Variation des éléments d'actif et de passif liés à l'exploitation	(1 470 047)	(3 481 891)
Liquidités provenant des (utilisées pour les) activités d'exploitation	**327 438**	**(2 657 793)**
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	(2 197 174)	(2 652 937)
Encaissement des créances garanties	230 438	405 348
Liquidités utilisées pour les activités de financement	**(1 966 736)**	**(2 247 589)**
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations	(1 085 360)	(2 212 291)
Augmentation des frais reportés	(1 453 485)	(277 059)
Liquidités utilisées pour les activités d'investissement	**(2 538 845)**	**(2 489 350)**
DIMINUTION DES LIQUIDITÉS	4 178 143	7 394 732
INSUFFISANCE DES LIQUIDITÉS AU DÉBUT	14 854 978	7 460 246
INSUFFISANCE DES LIQUIDITÉS À LA FIN	**19 033 121**	**14 854 978**

L'insuffisance des liquidités comprend les chèques en circulation moins l'encaisse et les emprunts auprès d'institutions financières.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 1992

1. CONSTITUTION ET OBJETS

Radio-Québec, corporation au sens du Code civil constituée par la Loi sur la Société de radio-télévision du Québec (L.R.Q., chapitre S-11.1), a principalement pour objets d'établir et d'exploiter une entreprise de radio-télévision éducative sur l'ensemble du territoire québécois et aussi d'établir, de posséder et d'exploiter un service de production de documents audio-visuels et de radio-télévision.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de Radio-Québec ont été préparés par la direction selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les conventions comptables énoncées ci-dessous. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Les états financiers cumulent les comptes de la Société et ceux du Fonds de production de matériel audio-visuel à caractère éducatif.

Émissions réalisées et en cours de production

Les émissions réalisées et en cours de production sont comptabilisées au coût moyen. Le coût comprend les coûts directs des fournitures et des services ainsi qu'une imputation des frais généraux et de main-d'œuvre reliée aux émissions. Le coût moyen d'une émission est imputé aux opérations lors de la diffusion ou lorsque l'émission est déclarée inutilisable.

Frais de développement des émissions et des participations à des coproductions

Les frais de développement encourus pour les productions et coproductions d'émissions sont reportés et sont imputés aux opérations lors de la première diffusion de l'émission ou lorsque le projet est jugé inutilisable.

Droits de télédiffusion et de distribution et participation à des coproductions

Les droits de télédiffusion et de distribution de documents audiovisuels sont généralement acquis pour une période de cinq ans; ils sont capitalisés pour être ensuite imputés aux opérations en fonction des diffusions effectuées et, sauf pour certains cas où une autre base est spécifiée au contrat, la base suivante est utilisée:

70 % pour la première diffusion;
30 % pour la deuxième diffusion.

Les droits sur les films qui sont jugés inutilisables sont radiés des livres dès qu'une décision est prise à cet effet.

Quant aux coproductions, la participation de Radio-Québec et les droits sont reportés pour être ensuite imputés entièrement aux opérations lors de la première diffusion.

Fournitures techniques et de production

Les stocks de fournitures techniques et de production sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette. Le coût est calculé selon la méthode du coût moyen.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants:

	Taux
Réseau d'antennes	5 %
Améliorations au réseau d'antennes	10 %
Centre de mise en ondes	20 %
Matériel technique	10 %
Ameublement et agencement	10 %
Équipement informatique	20 %
Matériel roulant	20 %
Améliorations locatives	Durée du bail maximum 5 ans

Le réseau d'antennes comprend les bâtisses, les matériaux, les services d'ingénierie, les infrastructures, les frais directs de main-d'œuvre, les intérêts sur le financement temporaire durant la construction et les frais généraux qui s'y rapportent.

Échanges de services

Les échanges de services ne sont pas comptabilisés.

Produits dérivés

Les coûts de production des produits dérivés (disques, imprimés, figurines, etc.) sont imputés aux opérations dans l'exercice où ils sont encourus alors que les revenus et royautés provenant de la vente de ces produits le sont selon la méthode de la comptabilité de caisse.

Régimes de retraite

La contribution de l'employeur au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) et au Régime de retraite des fonctionnaires (RRF) est assumée par le gouvernement du Québec et n'est pas présentée dans l'état des revenus et dépenses et du déficit.

3. DÉPENSES PAR CATÉGORIE

	1992	1991
	$	$
Traitements, salaires et avantages sociaux	38 653 265	38 920 487
Services de transport et de communication	3 416 481	3 943 391
Services professionnels, administratifs et autres	9 509 523	10 199 837
Loyers	6 637 639	6 947 071
Fournitures et approvisionnements	3 141 780	3 177 225
Droits de télédiffusion et de distribution	12 750 627	13 082 163
Amortissement des immobilisations	3 011 411	3 206 289
Frais financiers	2 813 894	2 798 002
Radiation de créances	109 546	14 156
Perte sur aliénation d'immobilisations	42 795	126 222
	80 086 961	**82 414 843**
Émissions réalisées et en cours de production, participation à des coproductions et frais de développement des émissions et des participations à des coproductions – Variation de l'exercice	556 656	363 228
	80 643 617	**82 778 071**

4. COÛT DES ÉMISSIONS PRODUITES ET DIFFUSÉES

	1992	1991
	$	$
Émissions réalisées et en cours de production et frais de développement des émissions au début	4 870 236	4 180 425
Coût de production de l'exercice:		
Productions nationales	14 122 562	14 389 566
Productions régionales	2 499 416	2 425 911
Fonds de production de matériel audiovisuel à caractère éducatif	2 912 255	2 916 384
Amortissement du matériel technique	1 500 785	1 703 476
Frais généraux	15 227 926	14 564 363
	36 262 944	**35 999 700**
	41 133 180	**40 180 125**
Moins:		
Émissions réalisées et en cours de production et frais de développement des émissions à la fin	4 274 646	4 870 236
Coût des émissions produites et diffusées	**36 858 534**	**35 309 889**

5. FRAIS FINANCIERS

	1992	1991
	$	$
Intérêts sur obligations	1 880 923	1 923 849
Intérêts sur emprunts auprès d'institutions financières	667 787	356 504
Intérêts sur contrats de location-acquisition	265 184	517 649
	2 813 894	2 798 002

6. REVENUS

	1992	1991
	$	$
Ventes, services et participations	14 606 705	15 468 833
Intérêts sur prêt hypothécaire et dépôts bancaires	212 963	488 393
	14 819 668	15 957 226

7. CRÉANCES GARANTIES

	1992	1991
	$	$
Prêt hypothécaire, au taux de 12,25 %, échéant en 1992.	1 861 970	2 083 496
Solde de prix de vente	17 824	26 736
	1 879 794	2 110 232
Versements échéant en deçà d'un an	1 870 882	230 437
	8 912	1 879 795

8. IMMOBILISATIONS

	1992			1991
		$		$
	Coût	Amortissement accumulé	Net	Net
Réseau d'antennes incluant les améliorations	23 796 125	10 653 177	13 142 948	14 314 742
Centre de mise en ondes	366 923	366 923	–	–
Matériel technique	15 948 982	11 258 458	4 690 524	3 832 005
Ameublement et agencement	1 971 792	1 787 987	183 805	154 962
Équipement informatique	1 323 041	625 559	697 482	694 723
Matériel roulant	84 868	81 296	3 572	7 779
Améliorations locatives	2 408 833	2 288 734	120 099	282 756
	45 900 564	**27 062 134**	**18 838 430**	**19 286 967**
Immobilisations détenues en vertu de contrats de location-acquisition:				
Matériel technique	5 817 687	4 377 249	1 440 438	2 872 030
Ameublement et agencement	242 419	202 846	39 573	99 426
Équipement informatique	159 537	158 956	581	29 445
	6 219 643	4 739 051	1 480 592	3 000 901
	52 120 207	**31 801 185**	**20 319 022**	**22 287 868**

9. FRAIS REPORTÉS

Coûts d'études et d'analyses reliés au regroupement des installations de Radio-Québec. Lorsque le projet sera réalisé, les coûts seront amortis selon la durée du bail à intervenir.

10. DETTE À LONG TERME

	1992 $	1991 $
Obligations, série "A", 17,5 %, remboursables par versements annuels, échéant le 23 décembre 1996 (a)	2 050 000	2 350 000
Obligations, série "1",dont 5 000 000 $ à 9,75 % remboursable le 25 mai 1993 et 5 000 000 $ à 11,25 % remboursable le 25 mai 2008 (a)	10 000 000	10 000 000
Obligations, série "2", 9,75 %, remboursables le 6 septembre 1994 (a)	4 450 000	4 450 000
Obligations découlant de contrats de location-acquisition, taux variant de 10 % à 18,9 %, échéant en 1997 (b)	2 921 660	4 818 834
	19 421 660	**21 618 834**
Versements échéant en deçà d'un an	1 548 253	2 045 154
	17 873 407	**19 573 680**

(a) Les versements en capital à effectuer sur les obligations pour les cinq prochains exercices s'établissent comme suit:

1993	425 000 $
1994	5 425 000
1995	4 900 000
1996	425 000
1997	325 000

Considérant que le capital et les intérêts sont garantis par le gouvernement du Québec qui s'est engagé à verser une subvention pour la totalité des sommes dues, les versements échéant en deçà d'un an sur ces obligations ne sont pas présentés au passif à court terme.

(b) Les paiements minimums exigibles sur les obligations découlant de contrats de location-acquisition s'établissent comme suit:

1993	1 695 829 $
1994	629 459
1995	260 931
1996	208 995
1997	304 191
Total des paiements minimums exigibles	3 099 405
Montant représentant les intérêts inclus dans les paiements minimums exigibles	177 745
	2 921 660 $

11. AVANCE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Avance de 1 800 000 $, ne portant pas intérêt et sans modalité de remboursement, consentie pour la constitution du Fonds de production de matériel audio-visuel à caractère éducatif.

12. REVENUS REPORTÉS

Ce poste comprend une subvention de 1 000 000 $, perçue par Radio-Québec et consentie par le ministère de l'Éducation du Québec dans le cadre de la production «L'aventure de l'écriture». Cette subvention sera portée aux revenus du Fonds de production de matériel audio-visuel à caractère éducatif à la date de diffusion, soit après le 31 mars 1993.

De plus, ce poste comprend un loyer de 365 000 $, perçu par Radio-Québec, couvrant une période de 20 ans débutant le 1er décembre 1982, pour des biens soumis à bail et pour leurs droits d'usage. Le loyer crédité aux revenus annuellement est établi selon une formule permettant de dégager un taux de rendement constant sur la durée du bail.

13. ÉCHANGES DE SERVICES

Radio-Québec a effectué au cours de l'exercice des échanges de services pour un montant d'environ 1 359 800 $ (1991: 1 439 800 $). Le montant d'échanges de services non comptabilisé est établi en fonction de la valeur des services acquis ou des services rendus. Ces transactions n'ont pas d'effets significatifs sur les résultats nets des opérations de Radio-Québec.

14. FONDS DE PRODUCTION DE MATÉRIEL AUDIO-VISUEL À CARACTÈRE ÉDUCATIF

Les opérations de ce Fonds sont cumulées à celles de Radio-Québec aux fins de présentation aux états financiers.

Les frais d'administration du Fonds sont assumés par Radio-Québec.

FONDS DE PRODUCTION DE MATÉRIEL AUDIO-VISUEL À CARACTÈRE ÉDUCATIF
REVENUS ET DÉPENSES ET SOLDE DÉFICITAIRE DU FONDS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1992

	1992	1991
	$	$
REVENUS		
Royautés sur vente de produits dérivés	1 090 172	1 011 942
Droits de diffusion	–	481 500
Participations dans les productions:		
Gouvernement du Québec	1 100 000	1 600 000
Autres participants	180 000	981 493
	2 370 172	**4 074 935**
DÉPENSES		
Coût des émissions produites et diffusées:		
Émissions réalisées et en cours de production au début	4 293 442	2 796 289
Coût de production des émissions de l'exercice incluant les frais généraux	5 612 586	7 223 374
	9 906 028	**10 019 663**
Moins: Émissions réalisées et en cours de production à la fin	3 251 818	4 293 442
	6 654 210	**5 726 221**
Coût de vente et de distribution	1 132 247	1 624 274
	7 786 457	**7 350 495**
Moins: Dépenses assumées par Radio-Québec	4 928 323	3 053 748
	2 858 134	**4 296 747**
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS	**487 962**	**221 812**
SOLDE DÉFICITAIRE DU FONDS AU DÉBUT	501 298	279 486
SOLDE DÉFICITAIRE DU FONDS À LA FIN	**989 260**	**501 298**

FONDS DE PRODUCTION DE MATÉRIEL AUDIO-VISUEL À CARACTÈRE ÉDUCATIF
BILAN
AU 31 MARS 1992

	1992	1991
	$	$
ACTIF		
Émissions réalisées et en cours de production	3 251 818	4 293 442
PASSIF		
Dû à Radio-Québec	1 441 078	2 994 740
Revenus reportés	1 000 000	–
Avance du gouvernement du Québec	1 800 000	1 800 000
	4 241 078	4 794 740
SOLDE DÉFICITAIRE DU FONDS	989 260	501 298
	3 251 818	4 293 442

15. ÉVENTUALITÉS

Une action en justice pour allégations diffamatoires, fausses et trompeuses au montant de 900 000 $ a été intentée conjointement contre Radio-Québec et d'autres intervenants. Conformément au contrat liant Radio-Québec et le producteur de l'émission concernée, ce dernier a été appelé en garantie afin d'indemniser Radio-Québec de toute perte qu'elle pourrait subir. De plus, une réclamation de taxe sur la vente au détail a été émise par le ministère du Revenu du Québec le 5 juin 1989 pour les années 1984 à 1987. Au 31 mars 1992, cette réclamation totalise 1 158 000 $ compte tenu des intérêts y afférents.

La direction de Radio-Québec est actuellement dans l'impossibilité de prévoir l'issue de ces litiges et conséquemment, aucune provision pour perte éventuelle n'a été comptabilisée. Tout montant pouvant résulter du dénouement de ces litiges sera comptabilisé par un redressement affecté aux exercices antérieurs.

16. ENGAGEMENTS

Radio-Québec s'est engagée par des baux à long terme échéant à diverses dates jusqu'en l'an 2000 pour des locaux et autres biens et services. Ces baux comportent, dans certains cas, une option de renouvellement variant d'un à dix ans.

La dépense de loyers de l'exercice terminé le 31 mars 1992 concernant ces baux s'élève à 6 637 639 $.

Les paiements minimums futurs s'établissent comme suit:

1993	3 854 835 $
1994	2 685 742
1995	2 383 073
1996	2 274 340
1997	2 179 465
1998 et subséquemment	6 620 475
	19 997 930 $

17. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Le 27 mai 1992, le gouvernement du Québec a autorisé Radio-Québec à signer une entente de développement ainsi qu'un bail de 25 ans pour la location d'édifices dont le loyer annuel prévu est de l'ordre de 2 150 000 $. Ce bail doit remplacer trois baux actuels. L'entente de développement prévoit l'agrandissement et la réorganisation par le bailleur de l'immeuble loué en fonction des besoins de Radio-Québec.

A la date de préparation des états financiers, l'entente et le bail n'étaient pas signés.

18. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 1991 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 1992.